

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 18 décembre 2024
Délibération n°2024-64**

L'an deux mille vingt quatre, le 18 décembre, à la salle du Conseil,
à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil
Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	10
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON,
Marie-Claude BIGOT arrivée après la question 3 (délibération 2024-
66), Philippe DELAIGUE, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Monique
LAGER, Josette POTUS, Jean Christophe PRORIOL, Bernard
SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents : Marie-Claude BIGOT arrivée après la question 3
(délibération 2024-66), Elodie DELABRE, Gilles KACZMAREK,
Louis POMMIER

Procurations : Elodie DELABRE a donné procuration à Denis
AGUILHON, Louis POMMIER a donné procuration à Gilles
TRONCHON.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 10 décembre 2024.

Objet : Désignation du secrétaire de séance.

Le Maire propose de désigner Sylvie JOUVE en qualité de secrétaire de séance.

A l'unanimité Sylvie JOUVE est désignée secrétaire de séance.



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le
et publication le 09 JAN. 2025

09 JAN. 2025